

L'afpadien

Le journal de l'AFPAD association pour la formation, la prévention et l'accès au droit N° 1 décembre 2006

2001-2006
l'Afpad a 5 ans

COURRIER p.2

**DOSSIER SPÉCIAL
ANNIVERSAIRE** p.3 à 6

**ÉCHANGES
EUROPÉENS** p.7

ACTUALITÉS p.8 à 9

PORTRAIT p.10 à 11

PRATIQUE p.12

À l'occasion de son cinquième anniversaire, l'Afpad a reçu de très nombreux messages de soutien et de sympathie. Nous en publions quelques-uns ci-dessous. D'autres, enregistrés, seront projetés le 8 décembre 2006.

Puisse l'Afpad continuer à se battre pour un monde meilleur, émanciper les citoyen(ne)s via la formation et la connaissance de leurs droits, favoriser des relations humaines plus chaleureuses et plus justes en développant les techniques de la communication non-violente et de la qualification mutuelle.

Mathieu Verhaegen, médiateur à l'association Bravoo (Bruxelles)

Je veux ici remercier tous les amis et les citoyens de Pierrefitte pour la fertilité de l'approfondissement des raisonnements et de l'échange des savoirs, mais surtout pour la richesse humaine qui a caractérisé le travail entre tous les partenaires.

Giovanni Ghibaudi, chef de file du groupe Euromédiation (Turin, Italie)

Merci pour votre action courageuse et votre soutien aux personnes démunies de tout et écrasées par le rouleau compresseur de l'administration.

Rabia Bezzou

Si je devais choisir un deuxième prénom, je m'appellerais Doumbia Aboubacar Afpad. Vous êtes l'espoir face à l'ignorance de la justice et de l'administration et le trait d'union entre nous et nos conditions. Merci à toute l'équipe. Nos vœux vous accompagnent ô combien dans vos tâches aussi difficiles.

M. Doumbia

Aujourd'hui, c'est à l'échelle nationale et internationale que l'Afpad est reconnue grâce à toute son équipe, dynamique, sensible, humaine et compétente. C'est bien de voir toutes ces personnes qui

franchissent le seuil avec un visage grave repartir, après leur accueil et la prise en charge de leurs dossiers, avec une lumière dans les yeux, pleines d'espoir.

Hami Bouheddadj, peintre et sculpteur pierrefittois

Tout le travail que vous menez pour améliorer les relations, apaiser les tensions, régler les frictions, concourt à cette construction humaine qui est la richesse même de votre ville. L'anniversaire de l'Afpad doit fêter votre réussite, vous encourager à poursuivre et remercier tous vos professionnels et bénévoles pour ce qu'ils font au service du « mieux-vivre et mieux faire ensemble ».

Michelle Moreau, premier adjoint au maire d'Angers

Nous avons connu l'Afpad lors d'un conflit qui nous a opposé à l'un de nos sociétaires. Cette affaire que nous jugions insoluble et difficilement maîtrisable a été menée de main de maître grâce aux médiations au cours desquelles nous avons pu apprécier votre sens du dialogue et de la concertation. Les deux parties s'en sont retournées satisfaites. En outre, M. Hibat Tabib nous dispense de ses précieux conseils pour l'élaboration d'un projet.

Serge Satizelle et René Rivano, président et secrétaire de l'association des Jardins familiaux de Pierrefitte

L'Afpad est une équipe solidaire, très professionnelle qui anime un dispositif de proximité original. Celui-ci facilite par l'accès au droit, par la médiation et par la formation l'expression par les habitants de Pierrefitte de leur citoyenneté. Par son engagement dans une démarche pédagogique qui est sans cesse renouvelée en fonction des problèmes posés et enrichie par des pratiques venant d'autres villes en France et en Europe, l'équipe de l'Afpad contribue à maintenir une communauté de vie entre les habitants et un lien avec les

institutions. L'Afpad c'est, à mon avis, la démonstration stimulante qu'une politique active d'accès au droit et de médiation, construite dans la durée avec l'ensemble des acteurs et en relation avec les habitants, améliore la qualité de la vie dans la ville et la sécurité. C'est, pour reprendre la comparaison qu'utilisait Michel Marcus il y a un an, une « fabrique » d'intelligence sociale pour consolider sans relâche un vivre ensemble fondé au quotidien sur le respect des personnes.

Denis Moreau, magistrat, chef de la mission régionale d'appui Droit et Ville

À l'occasion du 5^e anniversaire de l'Afpad, j'aimerais bien présenter mes remerciements pour les gens qui représentent cette organisation qui nous a aidé à suivre nos démarches administratives. Merci beaucoup...

Hanna Kaymak et ses enfants Goran, Dana, Abdou

Je souhaite une bonne année pour l'anniversaire de l'Afpad qui n'oublie personne et qui pense à tout le monde.

Mme El Hefnaoui

Les 5 ans de l'Afpad sont pour moi l'anniversaire d'une rencontre avec une équipe sensationnelle, inventive, patiente, tenace, amicale. Mais aussi, rencontre avec une ville : des bénévoles, des élus, des professionnels engagés dans les quartiers, à la mairie, dans les collèges, les associations, les services sociaux, la police municipale, le commissariat, la maison de l'emploi, chez les bailleurs... Pierrefitte, première ville européenne à se déclarer par délibération municipale Ville médiation ! Il fallait oser ! Il y a ici une énergie organique, celle des arbres. Racines profondes, vaste ramure. Tous ensemble et du un par un. Nous pouvons compter les uns sur les autres.

Catherine Vourc'h, formatrice en médiation

Au cœur d'un environnement urbain difficile dont ses élèves sont issus, le collège Pablo Neruda a mis en œuvre depuis 3 ans un partenariat avec l'Afpad dans les domaines de la médiation et de la citoyenneté en direction des élèves et des parents. Cette collaboration a permis la présence régulière de médiateurs à l'intérieur de l'établissement, la création d'un point

d'accueil parents et l'élaboration d'une formation pour tous les délégués de classes. Au bilan, ces actions communes ont eu une part dans notre plan d'action qui a abouti à une forte évolution positive du comportement des élèves et à une prise de conscience progressive des parents quant à leurs responsabilités éducatives.

Pierre Tisserand, principal du collège Pablo-Neruda

2001-2006

La médiation au cœur du droit

L'Afpad a cinq ans. Son projet, né de l'action menée durant près de dix ans à Pierrefitte, au Centre social et culturel Georges Brassens du quartier des Poètes, est unique dans sa globalité. Il part du terrain, du vécu des habitants, de l'expérience. Explications.

Vendredi 8 décembre 2006. L'Afpad fête ses cinq années d'existence. Une date importante dans la vie de l'association pour la formation la prévention et l'accès au droit, créée en 2001. Depuis, elle a élargi son champ d'interventions, toujours selon la philosophie qu'ont voulu lui donner ses fondateurs. « Dès le départ, l'Afpad était, et est toujours, un projet attaché à l'accès au droit et un espace de médiation », annonce d'emblée son directeur, Hibat Tabib. « Il faut savoir que, pour la première fois en Europe, Pierrefitte s'est déclarée ville médiation et ainsi a créé un nouveau droit : l'accès à la médiation », ajoute-t-il.

La médiation, tout le monde en parle, surtout depuis quelque temps. Mais que signifie ce terme pour l'Afpad ? « Les habitants peuvent venir nous voir et dire : je suis en conflit avec mon voisin, mon bailleur, une administration, ma famille, etc., et je souhaite rencontrer un médiateur », répond Hibat Tabib. « Il n'est ni souhaitable, ni possible que tous ces conflits soient orientés vers la police et la justice. Nous savons que les lois, les institutions publiques, malgré leur rôle fédérateur et régulateur, manifestent leurs limites et les difficultés à s'adapter aux mutations profondes de la société.

« La ville de Pierrefitte a créé un nouveau droit : l'accès à la médiation. »



Un bon accueil permet de faire tomber l'agressivité. Les personnes sont invitées à s'asseoir, à parler...

C'est pourquoi la médiation s'impose comme outil de gestion des conflits et comme l'une des réponses à des situations conflictuelles.

Prenons l'exemple d'un habitant qui se plaint de nuisances sonores. Il se dirige alors vers l'Afpad où il rencontre une écoute attentive, le temps qu'il faut. On lui explique alors ce qu'est la médiation : ni justice, ni police, mais une solution négociée et partagée. À partir de là, le médiateur n'impose

pas son point de vue, mais organise des rencontres entre les deux parties pour parler, dans un lieu neutre et avec garantie de confidentialité et d'équilibre. Mais cela n'est pas toujours possible, notamment lorsque l'une des parties refuse tout contact. Le médiateur rencontre alors tour à tour les deux antagonistes. C'est ce qui s'appelle une médiation navette. C'est ce qu'il s'est passé

pour le cas d'un couple qui se plaignait du bruit causé par les enfants de leur voisine de palier. À la longue, des insultes sont préférées de part et d'autre, de la haine s'installe. L'Afpad a reçu les plaignants, puis la voisine. Le médiateur écoute chaque position. Il revient ensuite voir le couple, mais celui-ci est opposé à toute rencontre. La situation est bloquée. Le médiateur analyse les faits et explique alors à la voisine que le couple attend un geste de sa part. Pour lui, la médiation est terminée. Un peu plus tard, elle trouve la solution et fait un geste : elle envoie ses enfants pour s'excuser de la gêne occasionnée. Quelques semaines plus tard, on a vu le couple aider la voisine pour préparer une petite fête, et maintenant, tout va bien entre eux.

Mais la médiation, si elle s'efforce à gérer des conflits individuels, s'attache aussi à régler des problèmes collectifs. Là ■■■ page 4

page 3 ■ ■ ■ encore, prenons un exemple : en juin 2006, la police intervient au quartier des Poètes pour interpellier un jeune. Les menottes sont passées, les gens se rassemblent, le ton monte, une bousculade éclate et la situation s'envenime au point que l'un des policiers tire au flashball et blesse légèrement trois adultes. Ceux-ci se rendent à l'Afpad. le médiateur leur propose de rencontrer la commissaire de police pour savoir pourquoi le policier a tiré. Ils sont d'accord. La commissaire de police hésite : elle met en avant l'agression sur des policiers dans l'exercice de leur fonction. Le médiateur dit : « Vous avez la version de vos policiers; moi, j'ai celle des victimes. Ce serait bien d'écouter les deux... » Finalement, la commissaire est d'accord, la rencontre se déroule, durant deux heures, et chacun s'ex-

prime. Elle explique comment fonctionne un commissariat de police; les habitants parlent de leur vie quotidienne. Un dialogue est instauré. Les échanges furent profitables et satisfaisants pour tout le monde. L'Afpad porte également un vaste projet de prévention en direction des enfants et des jeunes collégiens, afin de leur faire connaître leurs droits, leurs devoirs, les règles, la loi, le respect mutuel. C'est ce qu'on appelle l'éducation à la citoyenneté. En 2005, plus de 2 700 jeunes en ont bénéficié. Enfin, et c'est le troisième volet des actions menées par l'Afpad, et non le moindre, l'accès au droit. Ce label recouvre toutes une série de mesures qui se sont développées au fil des ans. C'est ainsi que plusieurs permanences juridiques sont proposées, assurées par des professionnels :

Aujourd'hui, l'Afpad a une renommée internationale, inimaginable il y a cinq ans.

deux avocats, deux juristes, un notaire, un écrivain public et un agent de développement pour l'accueil des parents. L'Afpad assure aussi des permanences d'information, d'orientation et d'accompagnement. Tous ces services sont bien sûr gratuitement mis à la disposition des habitants.

Un projet mené étape après étape

« Lorsque nous avons créé l'Afpad, nous avions une idée globale du projet, se souvient Hibat Tabib, et celui-ci se construit étape par étape. » La base fut donnée avec l'accès au droit. D'une part avec l'instauration des permanences juridiques et d'autre part avec l'entrée dans les établissements scolaires par les actions menées autour de l'éducation à la citoyenneté. Plus tard est venu le travail sur la médiation, une mission qui évolue avec le temps et les besoins constatés. Personne n'imaginait, il y a cinq ans, les réseaux ainsi créés avec de grandes villes européennes comme Turin, Bruxelles, Montréal... et la renommée internationale qu'a aujourd'hui l'Afpad.

Aujourd'hui, l'Afpad c'est cinq permanents, six intervenants, une vingtaine de bénévoles, « et il y a une véritable cohérence dans l'intervention de chacun de ces services », précise son directeur. Pour lui, l'accueil est l'élément capital de l'action. Comment la personne qui s'adresse à l'Afpad, qui est souvent fragilisée par ce qui lui arrive, est accueillie, vue, regardée, écoutée, entendue. « C'est là que beaucoup de choses se jouent. » De bonnes conditions d'accueil permettent de faire tomber l'agressivité. Les personnes en quête de réponses sont invitées à s'asseoir, à bien s'installer, à parler... Règle première des personnes chargées de l'accueil à l'Afpad : ne jamais dire, montrer, ou même laisser penser qu'elles n'ont pas le temps... Ensuite, selon les cas, les personnes sont dirigées vers tel ou tel service, ou tel médiateur.

Si ces services sont articulés entre eux et si leur liaison est essentielle, il en existe aussi avec l'ensemble des institutions qui interviennent sur Pierrefitte. L'Afpad ne peut, en effet, donner réponse à tout. Mais elle peut orienter les gens. C'est ainsi que désormais, elle est de mieux en mieux reconnue comme partenaire par ces mêmes institutions : mairie, bailleurs sociaux, Éducation nationale, assistants sociaux, police, justice, associations, bref tous les acteurs de la ville. ■

2 QUESTIONS À... Catherine Hanriot

maire de Pierrefitte, présidente de l'Afpad

Pourquoi, en 2001, avez-vous voulu créer l'Afpad ?

Les habitants de Pierrefitte sont, comme ailleurs, confrontés à un contexte social difficile : chômage, précarité des vies, échec scolaire, violence... Pour répondre à cette situation, la ville a engagé un travail sur le droit des citoyens et leur implication dans la vie locale, mis tous deux en cohérence avec l'intervention des pouvoirs publics. Cela nous a amené à mettre sur pied, en 2001, un projet multidimensionnel collectif qui rassemble dans une même dynamique des acteurs sociaux, des représentants de l'Etat, des habitants, des chercheurs universitaires, des juristes, des élus... Ce projet est intitulé Afpad : association pour la formation, la prévention et l'accès au droit. L'Afpad déploie ses activités dans trois directions,

développées dans ces pages : l'accès au droit, l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes, la création d'un espace de médiation.

Qu'entendez-vous par médiation ?

Partout où le lien social s'effrite, où les solidarités s'étiolent, où les relations se dégradent, l'intervention publique est nécessaire pour, patiemment, reconstruire du lien, faire que les gens à nouveau se parlent et s'écoutent. C'est cela le concept de médiation. Entreprendre une telle démarche n'est pas une voie facile. En effet, la médiation, en France, n'en est qu'à ses prémises. Elle se heurte à des résistances, institutionnelles ou individuelles. C'est pourquoi nous avons plus que jamais la volonté politique de considérer l'accès à la



médiation comme un droit fondamental du citoyen et comme une obligation pour les pouvoirs publics. Et lorsque, aux entrées de la ville, nous avons posé des panneaux Pierrefitte, ville-médiation, c'est avec la ferme intention que l'on mesure bien le caractère incontournable de notre action. Il y a là un véritable enjeu de société. D'une société de l'homme responsabilisé, où l'esprit civique, la parole et l'intelligence reconquièrent le terrain sur la violence et les égoïsmes.



4 novembre 2005, déclaration officielle de Pierrefitte, ville médiation, une première en Europe.

Et demain ?

Une loi pour la médiation

Cet anniversaire, s'il permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru, n'est en aucune façon un aboutissement. L'aventure continue et chacun, à l'Afpad, entend bien poursuivre la route. Premier objectif pour les années futures, continuer dans la voie engagée sur le plan local.

« Nous voulons travailler sur la mise en place d'une véritable culture de la médiation. Celle-

ci doit devenir un véritable élément ancré dans les pratiques aussi bien chez les habitants qu'au sein des institutions », explique Hibat Tabib. Pour y parvenir, il est essentiel que ces mêmes institutions ne pensent pas qu'il s'agisse là d'une remise en cause de leur pouvoir.

Bien sûr, il y a encore parfois de la méfiance, car la médiation induit un rapport d'équilibre, à l'opposé de ■■■ page 6

« Nous voulons travailler sur la mise en place d'une véritable culture de la médiation. »

Afpad fréquentation 2005

		Entretiens consultations	Personnes reçues
POINT D'ACCÈS AU DROIT	Permanences	1986	1366
	Accueil des parents	1068	356
	Total	3054	1722
MÉDIATION	Usagers médiateurs	155	118
FORMATION	Partenaires et bénévoles formés et/ou sensibilisés	-	120
	Total	155	238
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	-	-	2715*
	Total	-	2715
Total		3209	4675

* Les professeurs, instituteurs, encadrants et intervenants n'ont pas été comptabilisés.

Un exemple de médiation

Quand la parole remplace l'insulte



23 mai 2006, devant le collège Neruda, une rencontre au cours de laquelle on se parle.

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, la situation entre les élèves du collège Pablo-Neruda et les riverains de la rue Audenet s'est considérablement détériorée. À la sortie des cours, de nombreux élèves empruntent la rue pour rentrer chez eux. Avec de sérieux débordements : on sonne aux portes, des graffitis sont écrits sur les murs, des ballons égarés récupérés directement dans les jardins, des dégradations sont commises... Certains riverains réagissent vivement, les élèves répondent, le manque de respect s'accroît et, de fil en aiguille, on en est venu à une situation tendue. Les riverains rédigent une pétition, s'adressent à la mairie, mais rien n'y fait. « Cette situation était une vraie poudrière », analyse aujourd'hui Elise Longé, permanente à l'Afpad.

À l'initiative de la municipalité, une première réunion a lieu le 7 mars 2006, à laquelle participent des riverains, des représentants du collège, la mairie avec le service jeunesse et la police municipale, Plaine commune pour les aménagements de l'espace public, le conseil général en charge des collèges. « Ce soir-là, les gens se sont défoulés », raconte Elise Longé, il y a eu une très forte expression du ras-le-bol. » Dès lors, tout s'enclenche : l'Afpad est missionnée pour faire émerger des solutions, et donc pour faire réfléchir et travailler ensemble toutes les parties concernées. Une commission représentative est créée, avec des délégués des riverains, professeurs, élèves et parents du collège et les institutions, et coordonnée conjointement par l'Afpad et le conseil général. L'Afpad propose d'intervenir au sein du collège sur la responsabilisation des élèves. À ce titre, elle emmène les délégués de classes en formation durant deux jours. Et toute une réflexion est engagée sur la place du collège dans le quartier.

Mais ça ne suffit pas. Il faut aller plus loin. « Nous voulions provoquer un événement pour qu'un contact soit repris entre les riverains et les élèves » explique Elise Longé. Et pour préparer cet événement, il a fallu prendre son bâton de pèlerin et aller voir les gens. « Nous avons formé des équipes de trois : un membre de l'Afpad, un élève et un parent, raconte-t-elle, et nous sommes allés au porte à porte, pour inviter les riverains à une rencontre dehors, devant le collège, le 23 mai à 18h. » Là, surprise : environ 80 % des portes s'ouvrent. « Certains, qui étaient très remontés au départ, ont changé d'attitude et, touchés par la présence de parents, ont tenu des propos plus constructifs. Cette initiative a désamorcé une certaine forme d'agressivité, des rapports humains renaissent. Quelques-uns ont même proposé de faire des gâteaux... Il y a vraiment eu des moments très forts », se souvient Elise.

Le jour J arrive et, en présence de Catherine Hanriot, maire de Pierrefitte, et de Michel Fourcade, son adjoint à la sécurité et conseiller général, des représentants des élèves, des parents, des riverains, des membres du collège, tout ce petit monde, enfin, se parle... Des idées émergent, comme d'ouvrir le terrain de sport du collège, de travailler sur le réaménagement de ses abords... « Aujourd'hui, on peut dire qu'un processus est engagé », annonce Elise Longé, il y a eu une prise de conscience de chaque partie et, depuis la rentrée, la situation est beaucoup plus calme. Il y a un véritable apaisement. » Mais le travail continue : la commission se réunit, d'autres rencontres sont prévues. Il n'y a pas de point final à la médiation.

page 5 ■■■ l'exercice d'une autorité. « Avec la médiation, nous sommes dans un espace de non pouvoir, à la différence, par exemple, d'un tribunal qui tranche. Notre philosophie, c'est la reconstruction du lien social, sa réparation à l'amiable », ajoute-t-il. « En d'autre terme, dans la médiation, il n'y a ni vainqueur, ni vaincu. »

Une loi pour la médiation

Autre axe de travail pour l'Afpad dans les mois et années qui viennent : la prévention auprès des enfants et l'accès au droit des jeunes. Il y a en effet encore beaucoup à faire dans ce domaine. « Face aux discours répressifs et méprisants, il y a là quelque chose d'essentiel pour l'avenir. »

Mais Hibat Tabib et l'Afpad n'entendent pas limiter leur action aux frontières de Pierrefitte. L'objectif est aussi de développer la médiation au niveau des villes alentour, de Plaine Commune, du département... et en France. « Au plan national, nous demandons qu'un texte de loi permette l'accès à la médiation sociale partout et pour tous en créant une instance pérenne, financée par l'Etat et les collectivités territoriales, afin de le rendre obligatoire. »

Des rencontres en réseau

Mais ce n'est pas tout, puisque l'Afpad est aussi active au niveau du continent. Actuellement, elle fait partie d'un programme européen, Urbact, qui finance les rencontres organisées par les villes qui travaillent et échangent leurs expériences sur la médiation. C'est ainsi que ce programme, sur proposition de Catherine Hanriot, le maire de

Les villes de Bruxelles, Turin, Angers et Pierrefitte dans le réseau Euro-médiation.

Pierrefitte, a permis la mise en place d'un réseau, Euro-médiation. Actuellement, il est constitué de quatre villes :

Bruxelles, Turin, Angers et Pierrefitte. L'objectif est bien sûr de l'élargir à d'autres villes et que ce réseau puisse faire des propositions à l'assemblée européenne.

D'autre part, depuis plusieurs années, des liens se sont créés sur le domaine de la prévention et de la médiation entre Pierrefitte et le Canada, et notamment Montréal. Des échanges ont eu lieu, des rencontres se sont déroulées, et vont se poursuivre. ■

Conférence à Turin en Italie

Les voyages forment la médiation

Du 18 au 21 octobre, une forte délégation de Pierrefitte a participé, à Turin en Italie, au séminaire de clôture des travaux menés au sein du réseau Euro-médiation. Retour sur une belle rencontre.

Le réseau Euro-médiation, financé par un programme européen, Urbact, a pour vocation d'étendre et d'approfondir la notion de médiation. Il est constitué pour l'heure de Turin, de la capitale belge, Bruxelles, et en France d'Angers et de... Pierrefitte. « Être dans ce réseau est pour nous un moyen de valoriser notre expérience et de voir comment les autres travaillent », explique Yamina Bendahmane, responsable de la politique de la ville et membre du conseil d'administration de l'Afpad, et à ce titre participante à la rencontre de Turin. Auparavant, chacune leur tour, les quatre villes avaient accueilli les trois autres pour débattre, échanger, transmettre leurs expériences. Ce fut le cas à Pierrefitte en décembre 2005.

Quels sont les enseignements de cette rencontre turinoise? La quinzaine de Pierrefittois présents en sont revenus heureux de la qualité des travaux et confortés dans leurs options. Si les participants ont réfléchi à définir une culture commune de la médiation, afin que tout le monde parle bien de la même chose, « nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y a pas de modèle à la médiation, applicable partout et dans tous les cas, mais

un fil conducteur qui nourrit des expériences spécifiques et singulières », souligne Yamina Bendahmane. Les travaux ont porté sur l'émergence de réponses adaptées à la répression et au recours à la justice et sur l'implication des citoyens. « Ce qui caractérise l'expérience de Pierrefitte, c'est que partout ailleurs, le passage à la médiation est venu à la suite d'événements graves, voire d'émeutes. Alors que notre projet est le fruit d'une expérience et d'une réflexion, il n'a pas été mis en place pour répondre à une urgence. »

Ce séminaire ne fut pas seulement un moment de débat. La délégation pierrefittoise, composée du maire, Catherine Hanriot, de médiateurs et de bénévoles de l'Afpad et de représentants d'institutions, a vu sur le terrain ce qui existe à Turin, le travail des associations, les lieux de médiation, etc. « C'est passionnant de se rendre compte directement de ce que font les autres », s'écrit Yamina. « Par exemple, il existe à Turin une Maison des conflits, qui est un lieu d'accueil et un espace d'entraide. Ce dont on s'est aussi rendu compte, c'est que nous, à Pierrefitte, nous n'avons pas à rougir de nos actions! Nous n'avons bien sûr pas les mêmes moyens humains et financiers que ces grandes



La délégation de l'Afpad, conduite par Hibat Tabib, à Turin dans le cadre du réseau Euro-médiation.

métropoles, mais par exemple Catherine Hanriot a expliqué ce qu'était le concept original de ville médiation et ce que cela représente concrètement. » Il y a bien sûr toujours quelques idées à creuser de l'expérience des autres villes : par exemple de Turin, la collaboration avec la police municipale de proximité; de Bruxelles, la présence de médiateurs dans

chaque établissement scolaire; ou encore d'Angers, celle de médiateurs de nuit... Plusieurs propositions sont nées lors de cette rencontre pour étendre à d'autres pays d'Europe le concept de médiation. Il ne s'agit pas de définir ce qui serait une

« méthode européenne », mais plutôt de cibler un panel de modes d'interventions qui soient adaptés à chaque situation. Une chose est sûre : cette belle expérience d'échanges va se poursuivre, et pour cela de nouveaux moyens européens devraient être dégagés. ■

Saragosse : 300 villes réunies

L'Afpad intéresse l'Europe

Du 2 au 4 novembre, une délégation de l'Afpad, conduite par Catherine Hanriot, sa présidente et maire de Pierrefitte, a été invitée à participer à une conférence internationale organisée par le Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU) sur la sécurité et la démocratie. Le FESU est un réseau qui regroupe plus de 300 villes d'Europe et cette conférence de Saragosse a réuni plus d'un millier de participants, représentant des collectivités territoriales, des ONG (organisations non gouvernementales), de la police, de la justice, du secteur privé, d'Europe mais aussi d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie. Pour Jean-Pierre Montoro, médiateur de l'Afpad qui y a participé, ces journées furent importantes. « On s'est rendu compte que les problèmes de sécurité se posent partout avec la même acuité : comment à la fois garantir la sécurité des citoyens et préserver

la vie démocratique des sociétés? » Catherine Hanriot a présidé un atelier capital dans cette optique, celui intitulé *Nouveaux conflits, nouvelles solutions*, dont le rapporteur était le directeur de l'Afpad, Hibat Tabib. Elle a pu y expliquer l'expérience de ville-médiation menée à Pierrefitte. Jean-Pierre Montoro a également participé à l'atelier *Police et communautés*, où « la question de la police de proximité a été soulevée. » Cette conférence a mis en avant la nécessité de trouver des solutions qui soient à la fois globales et spécifiques aux particularités locales. Des nombreuses interventions intéressantes, Catherine Hanriot, Hibat Tabib et Jean-Pierre Montoro en sont revenus confortés dans leurs engagements : « Ce qui en ressort finalement, c'est que la médiation peut être une solution en prônant le dialogue comme mode de résolution des conflits. »

Demandeurs d'emploi

Une formation tournée vers la médiation et la vie sociale

L'Afpad et la Maison de l'emploi et de l'économie (MEE) de Pierrefitte, ont conçu une action innovante en direction des demandeurs d'emploi. « *L'objectif est de permettre à une quinzaine d'entre eux ou de bénéficiaires du RMI de s'inscrire dans un projet d'initiation à la médiation et de s'impliquer dans la vie sociale et dans des politiques de prévention, favorisant ainsi leur insertion professionnelle* », répond Hibat Tabib, le directeur de l'Afpad. Dans le cadre de l'accompagnement que la MEE propose aux publics qu'elle accueille, il a été proposé à des personnes repérées d'intégrer cette action expérimentale.

Une réussite

À partir de l'évaluation de leurs besoins, ils suivent une initiation à la médiation et à la gestion des conflits, au cours de laquelle sont abordés différents thèmes comme l'accueil, l'écoute, la compréhension de l'autre, la théorie et la technique de la médiation. Parallèlement, des rencontres avec des acteurs économiques et sociaux sont mises en place. L'objectif n'est pas que les participants deviennent des médiateurs professionnels mais qu'ils accèdent à un emploi en lien avec leur projet. Cette action vise à leur donner ou à leur

redonner une place dans leur environnement social (famille, quartier, ville), à mieux appréhender la relation à l'autre, à reprendre confiance et ainsi envisager différemment leur recherche d'emploi. De plus, ils se constituent un réseau relationnel qui leur sera utile pour trouver un emploi. Trois mois après le démarrage de cette action qui se terminera en décembre 2006, plus de 50 % des personnes sont déjà en emploi.

« *C'est une réussite!* », souligne Jamila Kaddour, la



Une quinzaine de demandeurs d'emploi ou de bénéficiaires du RMI a suivi cette formation.

directrice de la Maison de l'emploi et de l'économie.

« *Une action comme celle-ci peut devenir un réel outil pour l'accès à l'emploi des*

publics que nous accompagnons et favoriser une meilleure cohésion sociale.

Nous envisageons déjà de la reconduire et de la développer. » ■

Police - Afpad un partenariat

Depuis quelque temps, le commissariat de police de Stains, dont dépend Pierrefitte, accueille dans ses locaux une permanence de l'Afpad deux après-midi par semaine. De quoi s'agit-il ?

Chaque lundi et mercredi, de 14 h à 16 h 30, trois bénévoles de l'Afpad se rendent à tour de rôle au commissariat de police. Parmi eux, Hélène Miramon, qui a pendant des années consacré sa vie professionnelle à la prévention de la maltraitance des enfants. « *Jamais de ma vie je n'aurais imaginé agir au sein d'un commissariat!* », s'écrie-t-elle avec humour. « *Nous avons même un bureau là-bas.* » Tout est

parti des bonnes relations qui se sont construites au fil du temps entre l'Afpad et le commissariat. Dans ce cadre, des policiers bénéficient régulièrement d'une formation à la médiation. Tant et si bien que le besoin de développer ce partenariat s'est rapidement fait sentir. « *Nous sommes partis d'un constat, se souvient Hélène Miramon. Lorsque les gens se rendent au commissariat pour porter plainte, ils ont besoin de se sentir reconnus comme victimes.*

Mais, souvent, cela se transforme par une simple inscription à la main courante. Et ils sont déçus car ils s'attendaient à autre chose. »

Comment alors reprendre ces mains courantes pour que les plaignants ne se sentent pas abandonnés? Il y avait là un vide à combler. Face à cette situation, une réflexion commune a abouti à l'idée de ces permanences. Mais alors s'est posée une autre question : pour que les médiateurs interviennent efficacement, il leur fallait pouvoir agir au sein même du commissariat. L'Afpad a donc proposé à Isabelle Francou, commissaire principale de Stains, de pouvoir

assurer un accueil dans les locaux de la police. Proposition acceptée, qui a même donné lieu à une convention entre le Procureur de la République, le Directeur départemental de la sécurité, le maire de Pierrefitte et l'Afpad pour officialiser et pérenniser cette démarche. « *Nous nous tenons à l'accueil du commissariat et notre rôle est d'écouter ce que disent les gens* », raconte Hélène Miramon. « *Prenez l'exemple d'un Pierrefitois qui se présente pour se plaindre d'un problème de nuisance. Je l'entends et je lui propose de le rencontrer immédiatement. Je l'invite alors à s'exprimer, je lui présente les services que l'Af-*

Permanences de l'Afpad

L'avocat à la portée de tous

Maître Ismene Berion tient une permanence juridique hebdomadaire à l'Afpad. Présentation.

Une demi-journée par semaine, souvent le jeudi ou le vendredi en fonction de ses possibilités, Ismene Berion quitte son cabinet d'avocat pour se rendre à l'Afpad. Elle y tient une consultation juridique, sur rendez-vous, que l'association a inclus dans son offre de permanences de conseils ouvertes gratuitement aux Pierrefittois. Jeune femme au charme énergique, attachée au barreau de la Seine-Saint-Denis, Ismene Berion a toujours voulu ancrer son métier

d'avocat dans la vie, dit-elle en confiant son besoin de « sortir du moule du système judiciaire. L'aide juridictionnelle, ce n'est souvent que de l'abattage. Ici, on prend le temps qu'il faut pour chaque cas. » Mais elle tient aussitôt à préciser qu'elle a à l'Afpad une activité de conseil. « Nous ne sommes pas dans la procédure », insiste-t-elle.

Les personnes qu'elle rencontre lui sont envoyées par l'accueil de l'Afpad ou par les médiateurs. Dans la plupart des cas, ce sont des affaires de droit civil :



Maître Ismene Berion, du barreau de la Seine-Saint-Denis, une avocate de bon conseil.

problèmes locatifs, de famille, de droit du travail, questions de responsabilités civiles, de crédits... « L'avantage, c'est qu'on peut résoudre bien des affaires en amont, notamment pour des gens qui n'ont pas les moyens de s'attacher les services d'un avocat. Souvent, il m'arrive de débloquer des situations par un simple coup de téléphone à un organisme. Ou bien j'incite à écrire un courrier à la bonne personne... »

Bref, l'idée de conseil prend là tout son sens : Ismene Berion oriente, suit les situations auxquelles elle est confrontée, aide à les résoudre sans pour autant ester en justice, comme on dit. Elle y parvient d'autant mieux qu'elle ne travaille pas en terrain inconnu : après des études de droit à l'université de Villetaneuse et trois ans passés à Noisy-le-Sec où elle avait déjà eu l'idée de créer des consultations de conseil dans les quartiers, elle est arrivée à Pierrefitte en 1997, où elle a ouvert

son cabinet et où elle fut longtemps l'un des avocats-conseils que proposait la mairie.

C'est donc tout naturellement que, lorsque l'Afpad a repris en 2001 l'organisation de ce service aux habitants, elle a traversé la place de la Libération pour tenir ces consultations dans les locaux de l'association. « C'est une activité passionnante, témoigne-t-elle, car on est confronté à des situations pour lesquelles

on n'a pas forcément de réponse immédiate. Il faut alors faire des recherches. Il y a dans ce département et dans cette ville une grande variété de situations, une grande diversité de populations, et nous avons une grande responsabilité dans le domaine social ». C'est peu dire qu'elle se rend à l'Afpad toutes les semaines avec un grand plaisir. « Ici, on a vraiment l'impression d'être dans l'action, dans la vie... » ■

efficace

pad peut rendre. Je lui parle aussi de la possibilité d'une médiation... » Cette démarche permet de trouver pour certains cas une solution alternative à la justice.

Que pense-t-on au commissariat de cette intrusion in situ d'un corps étranger ? « Nous avons constaté que, faute d'effectifs, nous n'étions pas en capacité de régler certains petits conflits, répond Isabelle Francou, c'est donc avec intérêt que nous avons écouté la proposition de l'Afpad. Il y a en fait une réelle complémentarité entre son action et la nôtre et certains problèmes peuvent alors être réglés. De plus, cela nous permet de mieux assurer

nos autres missions. C'est pour nous un gain de temps indéniable. » « Et il n'a jamais été question pour nous de remplacer la police, ni de la gêner dans son travail », précise Hélène Miramon. « De plus, cela donne aux habitants une autre image de la police. Ils se sentent reconnus, soutenus et y trouvent un interlocuteur attentif. » En dehors de ces permanences, le commissariat transmet régulièrement à l'Afpad les mains courantes susceptibles de faire l'objet d'une médiation. À noter également que le partenariat entre l'Afpad et la police nationale est aussi actif dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. ■

Conseil départemental de l'accès au droit

Le CDAD aussi

Le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), placé sous la présidence de Monsieur Jeannin, président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, a mis à disposition de l'Afpad une permanence juridique.

Tous les mercredis de 9 h à 17 h, une juriste du CDAD, Jessica Muntoni, reçoit les usagers de l'Afpad pour les informer de leurs droits (droit de la famille, droit du travail, droit du logement, aide juridictionnelle, etc.) ou les orienter, si besoin est, vers des associations spécialisées ou des professionnels du droit (avocat, notaire, huissier).

Cendrine Debant

la passion des autres

Cendrine Debant est une femme épanouie. Dans sa vie et dans son métier. Ce qu'on perçoit d'abord d'elle, c'est son sourire. Un sourire franc, généreux, un regard chaleureux qui se pose sur vous avec une sérénité bienveillante. Elle est aujourd'hui responsable d'unité de proximité à Plaine Commune Habitat. En clair, elle veille sur les locataires du parc de logements sociaux de Pierrefitte géré par l'office HLM de la communauté d'agglomération. « *C'est-à-dire tout ce qui concerne la vie des locataires, au niveau des règles, des droits et des devoirs de chacun.* » Cela concerne tout de même la bagatelle de 1 200 logements. Elle est particulièrement attentive lorsqu'elle perçoit qu'un problème est en germe et peut devenir sensible. « *Par exemple, si je me rends compte qu'un locataire a des difficultés pour régler son loyer, ou alors qu'un trouble de jouissance menace, j'interviens.* »

Les conflits les plus fréquents qu'elle rencontre sont liés aux nuisances sonores, aux gens qui ne se parlent plus. « *Et s'il n'y a pas de dialogue, cela débouche souvent sur l'hostilité, le conflit* », explique-t-elle. Mais il y a aussi les cas où ce sont les difficultés économiques et sociales des locataires qui posent

« Quand une situation me paraît bloquée, il y a souvent une issue avec l'Afpad. »

problème. « *Une fois, je me suis aperçue qu'une famille s'éclairait à la bougie, et que les enfants n'avaient pas assez à manger...* », confie-t-elle, encore émue. Face à ces situations, Cendrine Debant a pour principe de travailler avec de nombreux partenaires. Car elle sait bien que, toute seule, elle ne peut pas grand-chose pour régler des problèmes ou des conflits dont les enjeux la dépassent. Et c'est donc tout naturellement que, dès qu'elle le peut, elle s'adresse à l'Afpad. « *L'Afpad, c'est un outil formidable!* », s'écrie-t-elle.

« Avec la médiation, on obtient souvent bien plus que par la seule sanction. » Elle en est tellement convaincue qu'elle a voulu, il y a deux ans, profiter des journées de formation à la médiation organisées par l'Afpad. « *J'y ai énormément appris. Je me suis rendu compte que médiateur, c'est un vrai métier. Il faut être efficace, bien analyser les choses sans trop s'impliquer personnellement. J'ai appris à analyser ce que les gens me disent. En fait, j'ai pris une bonne claque, sourit-elle, car avant j'étais persuadée de faire de la médiation alors que je ne faisais que de l'écoute. Et j'ai vu qu'on pouvait obtenir beaucoup sans passer par la case justice ou police. Il faut prendre le temps de se poser, d'emmener les gens à ce qu'ils trouvent eux-mêmes une solution.* » Dans son éloge à l'Afpad, Cendrine pense aussi à elle. Dans son travail, elle y a trouvé un réconfort, une porte de secours, comme elle dit joliment. « *Quand une situation me paraît bloquée, il y a souvent une issue avec l'Afpad.* »

Cendrine s'implique d'autant plus dans son travail qu'elle se sent pierrefittoise jusqu'au bout des ongles même si, depuis peu, elle n'y vit plus. « *Mon cœur est à Pier-*

RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PROXIMITÉ DE PIERREFITTE À PLAINE COMMUNE HABITAT Elle a fait du partenariat avec l'Afpad une pierre angulaire de sa mission auprès des locataires. « C'est un outil formidable », dit-elle.

refitte, c'est là que j'ai grandi. Et puis je trouve que c'est une ville intéressante, il y a une grande variété de gens, on y tisse des liens et j'y connais beaucoup de monde, ce qui, d'ailleurs, m'aide dans mon travail. »

Aujourd'hui, elle vit dans le Val d'Oise, où elle et son mari ont acheté un pavillon (« *À Pierrefitte, c'était trop cher* », regrette-t-elle), entourée de ses trois enfants : Amélie, 14 ans, Mélanie, 13 ans et Anthony, 11 ans. Cendrine a commencé à travailler très jeune, à 17 ans. Et elle s'est mariée au même âge ! « *Si j'ai toujours travaillé, ma famille a d'abord été la priorité de ma vie.* »

Elle fut secrétaire dans le bâtiment, puis elle a monté une petite société de courses à domicile et, il y a six ans, alors que le même jour elle recevait deux propositions d'embauche, elle n'a pas hésité une seconde : elle a choisi... Pierrefitte. « *Au début, je m'occupais des contentieux, de la gestion locative* », se souvient-elle. Petit à petit, elle a évolué jusqu'à devenir aujourd'hui ce qu'elle est. Avec passion et esprit d'équipe. « *Ici, on a vraiment créé des liens avec mes collègues.* »

Lorsqu'on lui demande quels sont ses hobbies, Cendrine lève les sourcils, étonnée qu'on se pose la question. « *En fait mes enfants me prennent beaucoup de temps, c'est comme une deuxième vie. Je sors un peu, à la guinguette de Pierrefitte, au karaoké, j'aime bien m'amuser* », souffle-t-elle, comme une confidence. Après un temps, elle ajoute : « *J'ai fait du théâtre quand j'étais jeune, j'aimerais bien en faire à nouveau plus tard...* » Encore un temps, puis : « *Mais ma vraie passion, ce sont les gens, parler, être au contact des autres. Ça m'enrichit.* » ■

PORTRAIT



Le Renadem Réseau National de l'Accès au Droit et de la Médiation

En janvier 2004, un premier colloque a lieu à Pierrefitte-sur-Seine. L'Afpad y présentait son projet De l'accès au droit à la médiation : un projet politique local. La deuxième rencontre, organisée à Angers, fut consacrée à la découverte des différentes formes de régulation des conflits chez nos voisins européens. Certains d'entre eux ont développé la médiation comme première instance, la décision du recours au juge n'intervenant qu'en cas d'impossibilité de règlement à l'amiable. Le colloque de Marseille prolongeait ce questionnement et affirmait l'articulation médiation-accès au droit, médiation comme voie d'accès possible au droit, accès au droit comme voie d'accès possible à la médiation. Les rencontres se succèdent et tout cela débouche en avril 2006 sur la naissance du réseau Renadem et son lancement officiel à Béziers. Les associations fondatrices du réseau sont : Asmaj (Marseille), Amely (Lyon), Rassadj (Lille), René-Cassin (Béziers), Droits d'urgence (Paris) et Afpad (Pierrefitte-sur-Seine).

Collège Neruda un point d'accueil pour les parents

Depuis le 14 novembre, un point d'accueil pour les parents d'élèves a été mis en place au collège Pablo-Neruda. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Afpad, du collège et de l'association FCPE des parents d'élèves. Cet espace a pour objectif, à partir d'une meilleure connaissance des uns et des autres, de développer des rapports de confiance entre les parents et le collège. Ce doit être un lieu convivial, où l'on peut parler, échanger, débattre. Les parents d'élèves peuvent y poser des questions et chercher des réponses aux problèmes qu'ils se posent : droit, devoir, éducation, implication dans la vie de l'établissement, cohérence du discours des adultes, etc. Une permanence hebdomadaire se tient tous les mardis de 14 h à 16 h dans la salle du foyer du collège. À tour de rôle, elle est tenue par quatre parents, l'assistante sociale ou un conseiller principal d'éducation du collège et un membre de l'Afpad. Diverses actions sont prévues dans les semaines futures, comme une visite du collège au cours de laquelle les parents pourront tout savoir de qui fait quoi dans l'établissement, ou encore une présentation de ce qu'est une action de médiation, par des médiateurs bénévoles. Pour les parents qui travaillent ou ne peuvent se libérer à l'heure de la permanence, un point d'accueil est envisagé à l'occasion de la remise des bulletins à la fin du premier trimestre. Dans tous les cas, des compte rendus d'activité seront à la disposition de tous les parents, ainsi qu'une boîte à idées.

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Julie Simiand, juriste SOS Victimes 93 le mardi de 14 h à 18 h.

Jessica Muntoni, juriste CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit) le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Eric Chesnel, notaire une matinée par mois (jour variable).

Ismene Bérion, avocat généraliste une demi-journée par semaine (jours et horaires variables).

Elise Longé, premier accueil droit des étrangers du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Saima Rasool, avocat droit des étrangers deux demi-journées par mois.

Laurent Rorpach et Nicolas Niscemi, médiateurs du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elise Longé, soutien aux parents du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hamou Benmaclouf, écrivain public le mardi de 14 h à 17 h (sans rendez-vous).

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'AFPAD vous pouvez consulter, sur demande, les documents suivants dans les locaux de l'association :

Supports audiovisuels

AFPAD *Le reportage*, vidéo VHS, 25 mn, novembre 2001.

AFPAD *Éducation à la citoyenneté*, vidéo VHS, 25 mn, juin 2003.

AFPAD, Reportage ARTE, Théma, *La loi des parents*, vidéo VHS, novembre 2005.

Pierrefitte-Sur-Seine, *Ville Médiation*, film de Pierre-Olivier François et Claude Clorennec, vidéo ou DVD, 25 mn, décembre 2005.

Publications

Actes du colloque de Pierrefitte du 30 janvier 2004, *De l'accès au droit à la médiation : un projet politique ?*

Actes du colloque de Pierrefitte du 1^{er} décembre 2005, *Pierrefitte, ville médiation.*

La citoyenneté aux z'enfants, de l'accès au droit à Pierrefitte-sur-Seine,

AFPAD, septembre 2004.

Le Journal de Pierrefitte, dossier spécial médiation, supplément au n° 25 du 6 janvier 2006.

Évaluation de l'AFPAD, rapport final d'Elisabeth Jacob, février 2006

AFPAD, bilan d'activité, 2005.

AFPAD 7, place de la Libération 93380 Pierrefitte-sur-seine

Tél. 01 49 71 56 90 Fax 01 49 71 56 99

Mail secretariat@afpad.pierrefitte93.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



L'afpadien est édité par l'Afpad (Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit) de la ville de Pierrefitte-sur-Seine. N° 1, décembre 2006.

7, place de la Libération 93380 Pierrefitte-sur-Seine. Tél. : 01 48 22 76 80. Fax : 01 49 71 56 99.

Site : <http://afpad.pierrefitte93.fr> Mail : secretariat@afpad.pierrefitte93.fr

Directeur de la publication Hibat Tabib. **Rédaction** Benoît Lagarrigue. **Photos** Sabine Le Néchet, Jean-Claude Huleux. **Conception graphique** Patricia Da Silva-Chaari. **Impression** LNI.